

Fondation Martial Ançay (FMA)

Pour sauver le patrimoine de Fully et environs



Lettre d'information N° 1 à l'intention des membres du Conseil de fondation FMA et du groupe de travail

Chers membres,

Depuis le 14 juin 20102, date de notre dernière rencontre, les activités du bureau de la fondation ont été denses et fructueuses. Nous jugeons normal et utile de vous en tenir au courant.

Le temps presse car les objets se détériorent à une vitesse grand V ! Il s'agit avant tout de sauver les collections.

Local au rez de l'usine et bail.

Suite à la réponse positive apportée par le président Edouard Fellay, les membres des forces motrices de Fully et de la FMA se sont rencontrés le 22 juillet au rez de l'usine pour déterminer les surfaces exactes en fonction des impératifs liés à l'exploitation de l'usine.

La proposition de bail fut ensuite accordée pour aboutir à la signature le 26 septembre 2012.

L'exploitation de la surface allouée à la FMA pourra démarrer début janvier 2013.

Les demandes d'offres de maçonnerie et de serrurerie ont été lancées pour cloisonner l'espace réservé à la FMA. Les travaux pourront se faire dès que les finances le permettront.

Des travaux d'aménagement seront certainement nécessaires et c'est à ce moment là que le groupe de travail sera précieux.

Budget sauvegarde :

Nous avons la chance de bénéficier des propositions de deux personnes expérimentées, Raymond Lonfat , administrateur engagé dans la plusieurs fondations de sauvegarde du patrimoine et Claude Veillet, conservateur reconnu.

Les idées se sont précisées après une visite au musée de l'artisanat Valdotain à Fénis (I). Les sommes nécessaires pour sauver les objets avoisinent déjà Fr. 600 000.-

Recherche de fonds :

Côté grands donateurs, la liste s'élabore. Le bureau travaille actuellement à la conception du document pour la recherche de fond.

Côté petits donateurs, le bureau estime moins astreignant de mettre en place la cotisation de membres à vie de 1000.- . Le travail fastidieux de récolte de cotisations annuelles sera ainsi évité.

Déménagement :

Si tout va pour le meilleur des mondes, le déménagement pourrait commencer déjà début 2013. Le groupe de travail sera également fort apprécié lors du déménagement. Claude Veillet parle d'un travail de plusieurs semaines durant lesquelles les objets seront contrôlés et traités par des scientifiques. Certains sont déjà dans un état de perdition avancé.

Statuts :

Après plusieurs mois d'échanges menés avec Edmond Carron, l'acceptation des nouveaux statuts, adaptés à la recherche de fonds et actualisés pour enlever le caractère très restreint et familial, est en passe d'être accepté par l'Etat.

Registre du commerce. :

Après un parcours administratif de plusieurs mois , des séances avec Edmond Carron et le préposé au RC, l'inscription au RC du nouveau conseil est enfin arrivée le 12 août 2012 .

Perspectives de mise en valeur.

Les échanges entre les professionnels permettent de clarifier la route à suivre. Si l'activité primordiale est de sauver des collections, il n'est pas interdit de penser à leur mise en valeur. Le bureau travaille sur ce dossier et vous en dira davantage en temps voulu et surtout lorsque tous les objets seront sauvés.

Le bureau de la fondation